

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Eilfix® Scheuerpulver

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Becker Chemie GmbH	
Rue:	Westring 87-89	
Lieu:	D-33818 Leopoldshöhe	
Téléphone:	+49(0)5202-9923-0	Téléfax: +49(0)5202-9923-12
e-mail:	info@becker-chemie.de	
Interlocuteur:	Dr. Bogner	Téléphone: +49(0)5202-9923-0
e-mail:	info@becker-chemie.de	
Internet:	www.becker-chemie.de	
Service responsable:	Département de la sécurité	Tél: +49 (0) 5202-9923-0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49(0)160-92250872**Information supplémentaire**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eilfix® Scheuerpulver

Date de révision: 01.02.2023

Page 2 de 9

#### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
497-19-8	carbonate de sodium			< 3 %
	207-838-8	011-005-00-2		
	Eye Irrit. 2; H319			
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			< 1,5 %
	270-115-0			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	< 3 %
	par voie orale: DL50 = 4090 mg/kg		
68411-30-3	270-115-0	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	< 1,5 %
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 300-2000 mg/kg		

##### Information supplémentaire

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

< 5 % agents de surface anioniques. Indications diverses : parfums (Benzylsalicylat).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

##### Après ingestion

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

Appeler immédiatement un médecin. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Attention

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 3 de 9

en cas de vomissement: risque d'aspiration! Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée / mousse résistante à l'alcool / Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) / Extincteur à sec / Poudre d'extinction

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Gaz/vapeurs, nocif.

Gaz/vapeurs, irritant.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Normes DIN/EN : DIN EN 469

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 4 de 9

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter la formation de poussière. Ne pas inspirer les poussières.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Protéger contre: humidité.

Tenir à l'écart de: Acide.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

**Protection des mains**

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau :

Protection des mains: Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). NBR (Caoutchouc nitrile).

Normes DIN/EN : EN ISO 374

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: En cas de dégagement de poussière.

Protection respiratoire: masque complet/demi-masque/quart de masque (DIN EN 136/140).

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 5 de 9

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Poudre
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.

pH-Valeur (à 20 °C): 10,2 (10g/L)

**Modification d'état**

Point de fusion:	négligeable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	négligeable
Point de sublimation:	négligeable
Point de ramollissement:	négligeable
Point d'écoulement:	négligeable
:	négligeable
Point d'éclair:	Non combustible.

**Inflammabilité**

solide/liquide:	négligeable
gaz:	négligeable
Limite inférieure d'explosivité:	négligeable
Limite supérieure d'explosivité:	négligeable
Température d'auto-inflammation:	négligeable

**Température d'inflammation spontanée**

solide:	négligeable
gaz:	négligeable
Température de décomposition:	négligeable

**Propriétés comburantes**

Non combustible.	
Pression de vapeur:	négligeable
Pression de vapeur:	négligeable
Densité:	1,2 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	négligeable
Hydrosolubilité:	facilement soluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	négligeable
Viscosité dynamique:	négligeable
Viscosité cinématique:	négligeable
Durée d'écoulement:	négligeable
Densité de vapeur relative:	négligeable
Taux d'évaporation:	négligeable
Épreuve de séparation du solvant:	négligeable
Teneur en solvant:	négligeable

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Eilfix® Scheuerpulver

Date de révision: 01.02.2023

Page 6 de 9

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: négligeable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les : Acide.

**10.4. Conditions à éviter**

Air, humide.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les : Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
497-19-8	carbonate de sodium				
	orale	DL50 mg/kg	4090	Rat	IUCRID
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts				
	orale	DL50 mg/kg	300-2000	Ratte	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Eilfix® Scheuerpulver

Date de révision: 01.02.2023

Page 7 de 9

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
497-19-8	carbonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 265 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1- 10 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1- 10 mg/l	48 h	Daphnia magna		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 8 de 9

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eilfix® Scheuerpulver**

Date de révision: 01.02.2023

Page 9 de 9

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 4,5,6,9,12,15.

**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Le mode d'emploi et les domaines d'application sont indiqués dans la Fiche technique du produit. Les indications contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*